

DE LA RENORMALISATION

Prolégomènes à une critique de la raison ergologique

Xavier Roth

Comment la jeune génération a-t-elle reçu le patrimoine ergologique qui s'est progressivement constitué au cours des vingt-cinq dernières années ? Sans vouloir parler pour l'ensemble de mes camarades, j'aimerais revenir ici sur ma rencontre avec le concept ergologique qui m'a sans doute le plus marqué, et qui a motivé pour beaucoup mon engagement dans l'aventure ergologique. Il s'agit de du concept de renormalisation. Après avoir été longuement fasciné par l'efficacité explicative d'un tel concept sur le terrain des activités humaines en général – et pas seulement les situations de travail –, il m'a semblé qu'il souffrait d'un cruel manque de délimitation dans l'usage que beaucoup d'entre nous en faisons. En un mot, nous étions plongés dans un profond sommeil dogmatique duquel il fallait nous tirer pour passer à un usage légitime du concept de renormalisation.

De la musique à l'ergologie : un sommeil dogmatique

Lorsque j'ai quitté Tours au début des années 2000 pour suivre à Aix en Provence le Diplôme Universitaire d'Analyse Pluridisciplinaire des Situations de Travail (APST), Yves Schwartz venait

tout juste de publier son *Paradigme ergologique ou un métier de philosophe*. Comme une partie du recueil s'attachait à retracer la constitution progressive de la démarche ergologique, on nous en avait chaudement recommandé la lecture. Cependant, mes camarades et moi avons bien du mal à l'époque à saisir la signification de ce titre étrange. Avec « paradigme » et « ergologie », nous avons là deux concepts massifs, dont la conjonction au sein d'une seule expression ne simplifiait guère la compréhension. Nos professeurs avait certes tenté de nous l'expliquer, mais sans grand succès je dois l'avouer.

Jusqu'à ce fameux cours d'ergonomie où Jacques Duraffourg nous présenta, sous forme de diagrammes, la distinction mise à jour par les ergonomes entre travail prescrit et travail réel. Issus d'une longue étude chez Thomson à laquelle il avait participé au début des années 1970, ces diagrammes¹ illustraient de façon schématique la différence entre le travail d'opératrice tel que l'avait modélisé le bureau des méthodes, et le travail effectivement réalisé par une opératrice. L'observation du travail réel était sans appel : l'opératrice avait redistribué, selon une toute autre logique que celle préconisée par les ingénieurs, l'ordre des gestes par lesquels elle devait disposer un ensemble de composants électroniques sur un circuit imprimé. Je crois que ce fut pour beaucoup d'entre-nous une révélation anthropologique. Nous avions là sous les yeux une preuve de l'irréductibilité de l'homme à

¹ Pour l'historique de ces diagrammes, voir Catherine Teiger, Barbaroux L., David M., Duraffourg J., Galisson M-T., Laville A, Thareaut L., Quand les ergonomes sont sortis du laboratoire... à propos du travail des femmes dans l'industrie électronique (1963 - 1973), PISTES, vol. 8, n°2, octobre 2006. Téléchargeable sur <http://www.pistes.uqam.ca/v8n2/articles/v8n2a4s.htm>

l'environnement qui l'entoure. Comment l'opératrice de la Thomson, dans un univers saturé de normes imposées, parvenait-elle en effet à marquer un geste à ce point mécanisé – et donc inhumain – de son empreinte personnelle ? Nos professeurs nous parlèrent alors de renormalisation, de cette force énigmatique émanant des profondeurs de l'histoire de la vie. La philosophie de la santé de Canguilhem n'était pas loin. La porte d'entrée à l'ergologie nous était grande ouverte.

Cependant, avec le recul, je crois n'avoir pas saisi à l'époque tout ce que ce diagramme impliquait sur la représentation qu'on a généralement de l'activité de travail. Cela est venu beaucoup plus tard. Sans doute lors de mon stage en entreprise pendant mon année de Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées APST. Mais sur le coup, je n'en avais pas pris la pleine mesure. C'est que j'avais été moi-même la victime d'une renormalisation inconsciente de ma part. En effet, à l'aune de ce que peuvent être les préoccupations d'un jeune de vingt ans, ce que le transparent signifiait du point de vue de l'activité de travail s'était transformé dans ma tête en ce qu'il pouvait signifier du point de vue... de l'activité musicale !

C'est qu'il y avait là une profonde analogie entre d'un côté, le prescrit et la partition, et de l'autre côté, le travail réel et l'interprétation qu'un musicien pouvait faire de cette même partition. Et l'entrée dans ce que l'ergologie nomme « activité » s'effectuait dans l'espace énigmatique de l'interprétation, où le musicien retravaille une partition pour la marquer de sa touche personnelle. Ce qu'illustre parfaitement la version parkerienne de la chanson *How high the moon*. Alors qu'il jouait cette vieille rengaine lors d'une des fameuses « jam sessions » de la 52^{ème} rue à New York, le saxophoniste Charlie

Parker se mit subitement, dans l'activité musicale, à tordre la mélodie, introduire de nouveaux accords de dominante, changer le rythme, etc.... Ses partenaires de jeu furent subjugués. Dans l'activité même, Parker venait de créer quelque chose de révolutionnaire sur la base d'un prescrit on ne peut plus commun. Ce qu'il venait d'accomplir était à ce point exceptionnel, que quelques musiciens qui assistaient au spectacle ce soir-là depuis l'assistance, s'empressèrent de transcrire sur partition ce qu'ils venaient d'entendre. C'est ainsi que l'improvisation de Parker est passée à la postérité, au point de redéfinir pour les cinquante années à venir les normes d'interprétation de ce vieux morceau des années 1930 : on ne jouera désormais plus *How high the moon*, mais *Ornithology* (*Ornithology* en référence à Charlie « bird » Parker).

Voilà en somme la manière dont je suis entré dans l'ergologie. A la base donc, l'écart travail prescrit/travail réel, et sa transposition sur le plan musical. Certes, ce que cet écart signifiait pour l'activité de travail stricto sensu m'avait quelque peu échappé ; mais dans cette saisie très partielle du travail de titan qu'avaient effectué les ergonomes à la Thomson, j'avais toutefois marqué un point. À savoir que ce détour par l'activité musicale m'avait enfin permis de comprendre le titre énigmatique du *Paradigme ergologique* : si l'ergologie peut faire « paradigme », c'est que les débats de normes mis en avant par la démarche ergologique traversent l'ensemble des activités humaines, et pas seulement le champ spécifique du travail. L'exemple de Charlie Parker l'illustre à merveille, et appuyait avec force cette injonction d'Yves Schwartz selon laquelle « *il n'y a pas [...] discontinuité, rupture entre l'activité spécifique, sous la loi du marché, qu'on appelle aujourd'hui « travail », et une dimension beaucoup plus générale, générique, de l'existence que nous appelons activité* » [4, p. 47].

Car s'il n'y a effectivement pas de rupture entre cette activité bien spécifique qu'est le travail, et la dimension d'activité en générale, rien n'interdit alors de penser que le background ergologique, si puissamment éclairant pour l'activité de travail, peut être d'une aide précieuse pour comprendre la complexité du processus musical (ce fut d'ailleurs l'objet de mon Diplôme d'Etudes Approfondies de philosophie [3]). Aussi, si l'ergologie constitue un paradigme, ce n'est pas tant qu'elle soit une discipline particulière ayant le travail pour objet ; mais il s'agit davantage d'une posture épistémologique qui se focalise sur une certaine « *famille* » d'objets pour parler comme Renato Di Ruzza [1, p. 63], au rang desquels figure bien évidemment le travail, mais aussi le sport, la danse, la musique etc.... Et le point commun qui relie les membres de cette famille entre eux, c'est qu'ils sont tous traversés de débats de normes ; débats de normes impliquant d'un côté, un milieu toujours infidèle, et de l'autre, un vivant en quête de santé, qui renormalise le milieu selon des valeurs qui lui sont propres, de manière à faire tendanciellement du milieu son milieu.

Pour conclure cet aperçu biographique, c'était en somme la musique qui m'avait ouvert aux problématiques ergologiques. Et le « cas » Charlie Parker allait pour longtemps servir d'exemple paradigmatique de ce qu'était une renormalisation. En somme, il y avait pour moi « renormalisation » quand nous nous trouvions face à une situation analogue à celle du musicien : à savoir que le musicien a devant lui une partition – c'est-à-dire un prescrit – qu'il doit jouer ; mais sa nature – et la nature – sont ainsi faites qu'il se sent toujours déjà plus ou moins obligé de tordre la partition, marquant au final celle-ci de sa personnalité. L'infidélité de ce qui fait milieu pour un musicien, ainsi que l'appel

de la santé auquel le musicien, en tant que vivant, n'échappe pas, conduisent toujours déjà au retravail de ce prescrit que constitue la partition.

Réveil critique

Cet exemple paradigmatique de la musique en tête, je pouvais donc entrer de plain-pied dans une période qui, avec le recul, m'apparaît comme une période de profond sommeil dogmatique. À savoir que je renvoyais de manière systématique tout ce qui s'apparentait à un écart prescrit-réel à la renormalisation, sans questionner ce phénomène plus que cela. Je prenais la renormalisation pour quelque chose de donné, allant de soi, presque de naturel, sans vraiment voir les enjeux éthiques et épistémologiques qu'il y avait derrière. Pour emprunter un mot de Kant, j'avais un usage non critique du concept de renormalisation. J'étais comme hypnotisé par le succès que le mode explicatif à base de renormalisations avait sur le terrain. C'est que tout semblait s'emboîter parfaitement dans le modèle que j'avais en tête : en tant que le vivant en général cherche à se vivre en santé, celui-ci renormalise le milieu en fonction de ses propres valeurs ; et l'homme au travail, vivant parmi les vivants, se trouve dès lors lui aussi en prise avec ces débats de normes qu'il cherche à négocier en santé. Il s'agissait là de l'héritage de la philosophie de la vie de Canguilhem.

Ce sommeil dogmatique dura un certain temps. Peut-être deux ans. Jusqu'à ce que mon nouveau statut d'allocataire-moniteur me fasse passer de l'autre côté du bureau, pour animer le module

« méthodologie » de la première année de Master au sein de l'Institut d'ergologie de l'Université de Provence.

Lorsque la première séance eut lieu, les étudiants que j'avais devant moi étaient déjà plus ou moins familiarisés avec les principes directeurs d'une analyse pluridisciplinaire de situation de travail ; et tout comme nous l'avions été quand nous étions à leur place, ceux-ci étaient fascinés par l'efficacité explicative du concept de renormalisation. Pendant les premières séances, il ne fut question que de cela : normes, milieu, débat de normes, valeurs, santé, normativité et... renormalisation.

Cependant, au fur et à mesure des discussions, un problème se fit de plus en plus pressant : celui de la détermination de l'usage légitime du concept de renormalisation. Car à suivre les échanges de la classe, tout était sujet à renormalisation ; il ne semblait pas y avoir de conditions aux limites dans l'application d'un tel concept. En gros, les renormalisations étaient là, faisant de la femme en activité un être tout puissant, si bien que l'opératrice de la Thomson était devenue dans nos discours un véritable petit démiurge, qui créait à loisir son propre monde en fonction de valeurs qui lui étaient propres. Les souffrances musculaires et psychologiques engendrées par la renormalisation du prescrit afin de tenir la cadence imposée nous échappaient complètement...

Certes, il s'agit-là d'une caricature ; mais elle est à peine exagérée, tant notre usage du concept de renormalisation manquait de délimitation dans son champ d'application. En un mot, nous avons fait d'un concept polémique – parce qu'éminemment philosophique – une simple constante biologique.

Nous avons fait de la renormalisation un fait donné et allant de soi, au sens où beaucoup d'entre nous pensait la renormalisation sur le modèle du réflexe, c'est-à-dire comme mécanisme biologique. Et comme il s'agissait en somme d'une sorte de réflexe, rien dans l'univers humain n'échappait au processus de renormalisation, pas même $2 + 2 = 4$! Malgré les mises en garde tant de fois répétées de nos maîtres, nous en avons même oublié que la renormalisation n'a de sens que là où il y a débats de normes... Bref, la nécessité d'une critique au sens kantien du concept de renormalisation apparaissait de plus en plus urgente ; il fallait en d'autres termes déterminer les conditions d'usage légitime d'un tel concept : quand et jusqu'où peut-on légitimement parler de « renormalisation » ?

C'est là ce à quoi va tenter de répondre ma thèse de doctorat. À la base de cette critique, la conviction suivante : une critique du concept ergologique de renormalisation ne peut rigoureusement s'établir sans d'abord interroger l'histoire d'un tel concept. Car l'idée que véhicule notre concept actuel de renormalisation a connu un long cheminement dans l'histoire de la pensée. L'idée de débats de normes n'est effectivement pas née de l'heureuse rencontre entre d'un côté, la philosophie de la santé de Canguilhem, et de l'autre, la distinction prescrit/réel des ergonomes. L'histoire du concept renormalisation est bien plus tortueuse, et étroitement liée à l'histoire non moins tortueuse de la pensée de Canguilhem. Et s'il est nécessaire de s'arrêter longuement sur la philosophie canguilhemienne, notamment sur les premiers travaux actuellement en cours d'édition², c'est que le

² Yves Schwartz et moi-même sommes en effet partie prenante du premier volume des œuvres complètes de Canguilhem, à paraître chez Vrin fin 2009, et qui regroupera tous les écrits de jeunesse de 1926 à 1942. Je suis notamment responsable de le

style philosophique de Canguilhem a sans doute joué pour beaucoup dans mon sommeil dogmatique à l'égard des renormalisations. Pour le dire rapidement, le Canguilhem de maturité a en un sens tout fait pour dissimuler ses vues hautement philosophiques de jeunesse derrière un tissu de réflexions médicales assez techniques sur les phénomènes normaux et pathologiques. De là est sans doute venue la tendance dont je parlais précédemment, de tenir la renormalisation pour un phénomène allant de soi, parce qu'en fin de compte naturel.

réédition du premier livre méconnu du philosophe, le *Traité de logique et de morale*, au style tout à fait étonnant. Publié à compte d'auteur en 1939, il s'agit en effet du seul ouvrage où Canguilhem s'exprime directement sur des sujets de philosophie générale, tels que la Vérité, le suicide, la signification des mathématiques, la guerre, ou le travail. Ce qui contraste infiniment par rapport aux problématiques resserrées auxquelles il s'attache d'ordinaire.

Références bibliographiques

- [1] DI RUZZA R. HALÉVI J., 2003, *De l'économie politique à l'ergologie ; lettre aux Amis*, Paris, L'Harmattan
- [2] DURRIVE L, SCHWARTZ Y., 2003, *Travail et ergologie*, Toulouse, Octarès
- [3] ROTH X., 2004, *Wittgenstein et l'ergologie : une histoire de famille*, mémoire pour le Diplôme d'Etudes Approfondies de philosophie, Université de Nottingham/Université de Provence
- [4] SCHWARTZ Y., 2000, *Le Paradigme ergologique ou un métier de philosophe*, Toulouse, Octarès
- [5] TEIGER C., BARBAROUX L, DAVID M., DURAFFOURG J., GALISSON M-T., LAVILLE A., THAREAUT L., 2006, « Quand les ergonomes sont sortis du laboratoire... à propos du travail des femmes dans l'industrie électronique (1963 - 1973). Rétro-réflexion collective sur l'origine d'une dynamique de coopération entre action syndicale et recherche-formation-action », *PISTES*, vol. 8, n°2, octobre